

DÉPANNAGE ET MAINTENANCE CHAUDIÈRES GAZ

LIEU(X) DE FORMATION

BTP CFA SARTHE
15 RUE DU RIBAY
72000 LE MANS

PUBLIC CONCERNÉ

Tout publics : salariés, chefs d'entreprises, demandeurs d'emploi

EFFECTIF

MINI : 4 apprenants par groupe
MAXI : 10 apprenants par groupe

PRÉ-REQUIS

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des notices, textes et schémas.
Formation spécifique pour professionnel exerçant le métier de l'Installation sanitaires et thermique

DURÉE / DATES

4 jours, - 28 heures
Du 06 au 09/07/2021
Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

COÛT DE LA FORMATION

350 € / jour / stagiaire nets de taxe

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

Equipement Protection Individuelle

INFOS ET INSCRIPTION

Votre correspondant(e)

Mme Nathalie CHESNE
Coordinatrice Formation Continue
☎ : 02 43 39 98 49
✉ : nathalie.chesne@ccca-btp.fr

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- Effectuer la maintenance et le dépannage de tous types de chaudières gaz, toutes marques
- Pratiquer en toute autonomie les contrôles techniques.

CONTENU

Dépannage, entretien et réglage chaudière Gaz :

- Les différents types de Gaz
- La Combustion
- Les rendements
- Les appareils domestiques et les équipements de chauffe
- Etude des différents systèmes de chaudières murales gaz simple et double service
- Recueil d'informations sur les différentes marques (fiches techniques, sites des fabricants, réseau professionnel...)

Travaux pratiques :

- Débit Gaz
- Vérification de la puissance
- Calcul du rendement
- Les analyseurs
- Contrôle des rejets atmosphériques
- Mise en service d'une chaudière domestique
- Calcul de la puissance et diagnostic de recherches de pannes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Encadrement pédagogique : Sébastien CHARLOT, formateur expérimenté en Plomberie, Chauffage et Génie Climatique

Moyens matériels :

Plateau technique équipé de chaudières

Moyens pédagogiques :

Approche théorique et pratique

Mise en situation et exercices pratiques en atelier

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi pédagogique : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : Mise en situation professionnelle

Sanction : Attestation de formation